

632

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 632 1^{er} avril 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Points de vue:
J. Cornuz
Helena Mach

Le tertiaire aussi

Les sociétés horlogères — et capitalistes — ne sont pas seules à licencier du personnel. Les grandes entreprises de distribution — et coopératives — se profilent aussi dans la spécialité: Migros va donc «dégraisser» les structures de son administration centrale (130 postes en moins), et la Coop Zurich, plus discrètement, s'apprête à négocier le renvoi de 95 personnes. Sans doute un début: en 1981, les ventes ont augmenté de 8,7% (de 417,8 à 454 millions de francs), tandis que le cash flow diminuait de 45% (de 7 à 4,5 millions) et le bénéfice fondait de 1,5 à 0,1 million. Selon la présidente Lilian Uchtenhagen et le directeur financier Fritz Ritschard, la situation ne devrait pas s'améliorer avant l'année prochaine. Dur. Il faudra nuancer lorsqu'on pronostiquera que l'avenir de la Suisse est dans le tertiaire.

Nestlé sous surveillance

Prochaine assemblée générale de Nestlé (mai). L'année dernière, cette imposante manifestation avait été marquée par l'apparition d'une «convention d'actionnaires», la Canes, décidée à exercer une vigilance accrue sur les activités de la multinationale veveysanne et en particulier sur les conséquences de son implantation dans le tiers monde. Douze mois après, la Canes est toujours vivante et, ayant engagé des discussions fructueuses avec la direction de Nestlé, s'emploie à renforcer ses effectifs et par là même son influence. Aujourd'hui, 128 actionnaires, dont 16 en Suisse alémanique, ont adhéré au mouvement (soit au total 15 814 actions). Comment en recruter d'autres? La tâche

n'est pas aisée puisque la liste des candidats potentiels reste secrète... On sait pourtant que la Canes élargit le cercle de ses membres dans toutes les règles de l'art: lorsqu'une personne s'inscrit, on ne cherche pas à savoir combien d'actions elle détient; le nombre de celles-ci est seulement communiqué à un avocat, si bien que le comité de la Canes (c. p. 124, 1000 Lausanne 9) n'a connaissance que du nombre total d'actions représentées et du nom des détenteurs mais pas de l'importance du portefeuille de chacun... On n'est pas en Suisse pour rien.

La carrière M de Sigmund

Sigmund Widmer sait désormais pourquoi il va quitter la présidence de la Ville de Zurich: pour reprendre celle d'Ex Libris, la maison d'édition appartenant à la Migros. Récompense empoisonnée pour celui qui avait hissé l'Alliance des indépendants à la mairie de la plus grande ville de Suisse: Ex Libris est avec Hotelplan la seule société affiliée à la «communauté» M dont les ventes aient diminué (de 0,7%), malgré le succès bienvenu en fin d'année du bestseller «Vivre l'électron» (P. Arnold, PDG), vendu à plus de vingt mille exemplaires pour la seule édition française.

BONNES FÊTES!

Les fêtes de Pâques perturberont à coup sûr la distribution de «Domaine Public» et nous obligent, comme chaque année, à espacer la parution du journal.

Nos lecteurs recevront donc DP 633 mardi 13 ou mercredi 14 avril au plus tard, même s'il est daté du jeudi 8. Et le numéro suivant leur parviendra, rythme hebdomadaire retrouvé, le 23 avril (DP 634).

Avec toutes nos excuses pour cette infidélité bien involontaire. Et bonnes fêtes quand même.

Anticommunistes primaires

«L'Aéroflot, le camarade, la Pologne et le socialisme» (DP 629 du 11.3.1982): oui, nous l'avouons, nous avons abominablement abusé de la confiance de nos lecteurs en «Domaine Public». Un ami nous avait fait parvenir cette lettre et nous l'avons publiée telle quelle (y compris la faute d'orthographe). La ficelle était grosse, grossière ont même dit certains d'entre nous, à première lecture au comité de rédaction. Nul n'est censé savoir qu'aucun Sergueï Biélov, ni aucun Ivan Vassiliev ne siège à la direction d'Aéroflot. Mais cette invitation pour un congrès inexistant... Et cette «belle Russie» à déguster en train... Bien sûr, l'humour n'est pas le fort de DP, et de loin, mais tout de même!

Rassurons tout de suite nos lecteurs: une fois n'est pas coutume. Mais à circonstances tout à fait exceptionnelles, gag tout à fait exceptionnel. Rappelez-vous: dans ce numéro-là du journal, nous tentions de tirer la leçon (sans la faire, autant que possible) des dernières élections cantonales vaudoises. Avec près d'une semaine de retard (contingences délicates de la parution hebdomadaire), nous étions donc amenés à évoquer le recul de la gauche, et aussi l'effacement progressif de l'extrême gauche communiste. Comment le dire sans répéter des constats usés? Ce fut le déclin et la décision de publication de cette invitation farfelue. Le but: tenter d'illustrer le climat qui à notre sens rend difficile une analyse dépassionnée des revers du Parti du Travail.

RECTIFICATIONS LOGIQUES

Enfin, des réactions de doute, nous en avons fort peu enregistrées. Bien sûr, le correspondant de

l'agence Tass à Genève s'est manifesté (le premier pour nous dire, avec amabilité, sa désapprobation et nous apporter les preuves de la «supercherie». Bien sûr, l'Aéroflot, par la plume de son représentant général en Suisse, nous a fait parvenir ses protestations contre cette «falsification», témoignant d'une «attitude irrespectueuse à l'égard des lecteurs» de DP. Bien sûr, sous le titre «Intoxe: à plein gaz», DP est incendié dans le dernier numéro de la «Voix Ouvrière Hebdomadaire». Nous leur donnons acte de leurs rectifications. Mais pour le reste, ce faux a passé comme une lettre à la poste, c'est le cas de le dire; test intéressant si on sait par ailleurs les réactions immédiates (et salutaires) de nos lecteurs lorsque DP s'égare involontairement, quelle que soit la matière traitée, du sujet le plus anodin au plus crucial.

*

Et voici mise en lumière, une des composantes des échecs actuels des communistes. C'est la faillite et l'usure d'un langage. Non qu'il ne passe plus; plus grave encore: dans ses excès même, il laisse indiffé-

FACE AU MONDE ENTIER. — I

Adhérer à l'ONU sans illusions

Cette fois, les dés roulent. Faites vos jeux! La mise est de taille. Car, en application de l'article 89, cinquième alinéa de la Constitution fédérale, le peuple suisse, par référendum obligatoire, tranchera. Jusqu'ici, nous avons des affaires internes; nous décidions pour nous, entre nous. En l'occurrence, nous déciderons devant la galerie mondiale. 157 Etats sont membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris Antigua-et-Barbuda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines. Le «message» fédéral du 21 décembre 1981 insiste sur cette universalité de l'ONU. Pouvons-nous, par un «non» populaire, snober le monde entier?

rent. L'illusionnisme propagandiste ne rebute même plus, il est entré dans les mœurs, comme une tare inévitable. La surenchère a été poussée si loin que les limites de la crédibilité ont été reculées jusqu'à l'absurde. Nos lecteurs ont ainsi dû découvrir qu'ils étaient devenus des anticommunistes primaires en laissant passer sans réagir cette invitation grotesque à Moscou. Rançon de l'accoutumance.

Ce qu'on doit constater, c'est que la plus grande partie d'un intense travail militant, au service surtout des plus défavorisés, un travail qui n'a guère d'équivalent à gauche dans sa permanence et son obstination, s'évanouit dans un vocabulaire ainsi piégé. Le prix se paie notamment sur la scène parlementaire. Et avec la disparition d'élus communistes, toute une population déjà marginalisée par son statut économique et social perd ses relais. C'est d'autant plus grave que jusqu'ici le parti socialiste s'avère incapable de prendre la relève. La pilule est amère. Un gag, fût-il de mauvais goût, ne l'adoucirait pas.

Mais on ne saurait, d'un autre côté, céder au chantage implicite de la raison d'Etat. La question n'est pas: pouvez-vous faire autrement que de ne pas infliger un affront aux Nations Unies? La question à prendre pour elle-même est de savoir si (art. 2): «Le Conseil fédéral est autorisé à adresser au Secrétaire général une demande d'admission dans laquelle il déclarera que la Suisse accepte les obligations de la charte des Nations Unies.»

L'APRÈS 16 MAI

On se souvient de rues baptisées du 16 mai. La signification de la date est très vite devenue érudite. Le 16 mai, la Suisse, par vote populaire, adhérerait, en affirmant qu'elle conservait sa neutralité armée, à la Société des Nations. Le 16 mai 1920. Mais le «message» du Conseil fédéral est

daté du 4 août 1919. Le pacte, élaboré à Paris, fut adopté le 28 avril 1919. Et incorporé au Traité de Versailles le 28 juin. Un mois après, le Conseil fédéral avait choisi ce qui était le camp des vainqueurs (d'où un certain enthousiasme romand et francophile). Et pourtant, les Etats-Unis n'adhèrent pas, à la suite d'un refus du Sénat. L'Allemagne n'a été admise qu'en 1926, pour se retirer à l'avènement d'Hitler en 1933. L'Union soviétique n'est entrée qu'en 1934.

L'enthousiasme du 16 mai était aussi l'espoir (l'illusion) que la dernière guerre était la «der der».

On connaît la suite. D'abord l'échec des sanctions contre l'Italie de Mussolini attaquant en 1935 l'Abyssinie, membre de la S.D.N. depuis 1923. L'institution fut incapable d'imposer la fermeture du canal de Suez aux bateaux italiens! En 1938, la Suisse achevait de faire machine arrière en affirmant qu'elle ne participerait plus, en aucune manière, à la mise en œuvre des dispositions du Pacte relatives aux sanctions.

Cette fois, si on peut utiliser cette expression tirée d'une conception cyclique de l'histoire, cette fois le Conseil fédéral a pris son temps.

Les Nations Unies ont été créées, après les travaux de la Conférence de San Francisco, en juin 1945. Date officielle: 24 octobre 1945. Nous sommes en 1982. Jadis, le Conseil fédéral eut besoin de cinq semaines... Puis, pour la seconde édition, il réfléchit 36 ans («message» adopté le 21 décembre 1981).

C'est vraiment l'après-16 mai. Plus d'illusions printanières. On réclame une adhésion d'âge de raison: être le 158^e!

SANS FARDS

Le Conseil fédéral, dans son «message», n'a pas forcé la note pacifiste. Qui pourrait croire que la dernière guerre a été la dernière? Il ne s'agit plus aujourd'hui, dans le cadre d'un certain équilibre mondial, que de gérer les guerres locales. C'est ce que le «message» appelle (sous rubrique 321):

«transformation du système de maintien de la paix».

Une citation, pour illustrer, sinon ce temps du mépris, du moins cette lucidité réaliste:

Depuis la seconde guerre mondiale, la plupart des conflits armés ont lieu dans le tiers monde. Bien souvent, il s'agit d'une lutte qui se déroule par procuration, par l'intermédiaire de tiers, dans les zones stratégiques disputées entre les puissances ou à la faveur de conflits couvant depuis des années. La lutte est non seulement militaire et économique, mais encore idéologique et politique. Les conflits de notre époque sont souvent des conflits internes où intervient un soutien de l'étranger. Les moyens de combat sont de plus en plus la subversion et l'infiltration, la lutte idéologique et le boycottage économique ou la menace d'y recourir.

La paix étant relativisée, on appréciera dès lors la formule: *Les Nations Unies ont donc cherché d'autres* (Réd.: autre que les sanctions militaires) *moyens de maintenir* (sic) *la paix.*

Ces moyens sont la médiation, l'autorité morale et, comme dans tout cours élémentaire pour pompiers, l'art de circonscrire.

Le peuple suisse, s'il faute, ne fautera pas cette fois par idéalisme.

Les droits de l'homme sont expressément reconnus par la Charte des Nations Unies (article 1^{er}, chiffre 3): «Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race (Réd.: l'Afrique du Sud est un des 51 pays fondateurs), de sexe, de langue ou de religion.» Il est vrai que ces droits ne sont pas affirmés comme absolus, mais comme devant être «encouragés» et «développés».

Sous le droit, grande est la marge d'interprétation politique et de manœuvre diplomatique. Le «message» cite l'exemple de la résolution de la 32^e Assemblée générale (1977) dénonçant les violations de cet article dans les pays où se repèrent l'apartheid, la discrimination raciale, le colonialisme, la domination et l'occupation étrangère (Israël).

Cette hypocrisie d'une vision le plus souvent unila-

terale est-elle un vilipendage des droits fondamentaux ou un progrès-quand-même?

L'application arbitraire de principes universels dont on se réclame, selon les nécessités du moment, est à nos yeux dégradante. Le Conseil fédéral estime que le maintien et le rappel de ces principes permet d'examiner des cas nombreux de violation; pas nécessairement avec succès, mais au moins pour mémoire. Et cette mémoire est, il est vrai, importante pour que progresse la conscience universelle des droits de l'homme; elle est une pression de l'opinion publique.

Prime au cynisme ou rappel constant des principes? Cette question, quoique primordiale n'est pas déterminante pour le choix suisse.

D'autres le sont, qui touchent à la neutralité, à la vocation internationale de la Suisse. Nous les examinerons dans un prochain article.

NOTES DE LECTURE

Transparences

L'atlas suisse des participations a paru la première fois en 1981. Il contenait des données sur 4000 sociétés. L'édition 1982¹ regroupe des indications sur 6000 sociétés. Bilan impressionnant, mais encore partiel: les auteurs buttent toujours, aujourd'hui presque autant qu'hier, sur le mur de la discrétion, de rigueur en Suisse comme on sait. Malgré ce handicap, le fort volume qui vient de paraître contient suffisamment d'informations pour en faire un des ouvrages de référence indispensables à tous ceux qui cherchent une documentation fondée sur notre économie et ceux qui la dominent.

Il faut rappeler que la transparence dans notre économie n'est pas seulement un postulat de gauche, c'est une condition indispensable au fonctionnement régulier de notre démocratie. Dans cette perspective, la publication d'un atlas des participations est à marquer d'une pierre blanche. Même si le prix du livre est élevé.

C. F. P.

¹ «Who Owns Whom», U. Bär Verlag, Zürich, 1982.

Kaiseraugst: la Suisse a-t-elle les moyens?

Kaiseraugst: le Conseil fédéral passe donc le témoin aux Chambres. Voilà qui ne change guère les données du problème. On a déjà dit dans ces colonnes, et à de multiples reprises, à quel point la procédure d'examen de la demande de Kaiseraugst SA dégage un parfum de manœuvres financières (indemnisation des promoteurs) et de fuite devant les responsabilités. La lecture des quelque soixante pages du «message» du Conseil fédéral et des tableaux et appendices en annexe ne change rien à ce constat.

Prévoyant cet examen de passage devant les parlementaires, les lobbies pro-nucléaires sont depuis longtemps à l'œuvre. De leur côté, les milieux écologistes, les opposants locaux (et autres) à Kaiseraugst s'efforcent, avec des moyens bien moins importants et sur un rythme beaucoup plus sporadique, de sensibiliser les députés à leur optique. Et se multiplient en toile de fond les décomptes des «oui» probables et des «non» éventuels. Mais comment sera posée la question? Dans la perspective d'une conception globale des problèmes énergétiques? Avec un accent prioritaire sur le fameux «besoin» d'une ou de plusieurs centrales supplémentaires? L'issue du vote sera, à n'en pas douter, sérieusement tributaire de l'ampleur (et du sérieux) des débats préliminaires.

PAS DE PRÉCÉDENT

Sur le plan technique, la documentation s'est accumulée à une vitesse effarante ces dernières années. Pour ou contre. Sur ce sujet délicat et complexe entre tous, peut-on attendre que les parlementaires fassent leur siège en toute indépendance? Alors que les experts pataugent encore. Finalement, sur le plan politique, sans trop sché-

matiser, la question est relativement simple: la démocratie suisse a-t-elle les moyens de supporter la construction d'une centrale nucléaire sur le site de Kaiseraugst? Est-elle outillée pour maintenir la paix civile en cas de feu vert à Kaiseraugst SA, alors que des autorités cantonales limitrophes sont mandatées pour refuser — dans la limite de leurs compétences, bien entendu — toute installation nucléaire dans la région? Pas de précédent sous la main pour se faire une idée de l'évolution des rapports de forces...

Le peuple suisse a eu l'occasion de mettre au point une procédure de règlement des hostilités en acceptant l'initiative populaire pour un contrôle démocratique du nucléaire; cette occasion n'a pas été

saisie. Il reste encore en tout cas une initiative pendante qui permettra de prendre valablement le pouls de l'opinion en la matière. Une chance pour les parlementaires de se prononcer sur des bases relativement solides, en une certaine connaissance de cause. Tout dépendra du calendrier... Et voilà que s'amplifie, si c'était encore possible, le chantage pro-nucléaire ou «manque» énergétique.

*

Quant à nous, comme nous le faisons sans désespérer depuis plus de dix ans, nous alimenterons le dossier, pour une meilleure transparence des enjeux, pour une alternative réelle à la centralisation nucléaire. Et pas plus tard encore qu'aujourd'hui, et la semaine prochaine. Voir plus bas.

LES ÉTATS-UNIS À LA POINTE DU PROGRÈS

La grande valse des déchets radioactifs

L'énergie nucléaire, c'est bien connu, produit des déchets radioactifs. La Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs, la CEDRA, avec un sens de l'à-propos remarquable, s'arrange d'ailleurs pour que personne ne puisse ignorer l'existence de ces déchets. Par son activité débordante, par ses méthodes de travail, la CEDRA fait tout ce qu'il faut pour susciter un maximum de méfiance à l'égard de cette radioactivité dont elle voudrait bien se débarrasser dans le sous-sol helvétique.

Il faut cependant rappeler que les efforts de la CEDRA, même en admettant qu'ils soient sérieux, ne concernent qu'une petite partie des

déchets radioactifs produits au long du cycle du combustible nucléaire.

En réalité, des déchets, il y en a à tous les stades du cycle. Aux Etats-Unis, où l'on a une certaine expérience de ces choses-là, l'entreposage de toute cette radioactivité indésirable est en train de tourner au cauchemar. Un article de Fred C. Shapiro paru dans le «New Yorker» du 19 octobre 1981 en donne une image saisissante. Assez précise et documentée pour que nous vous en donnions ici un résumé commenté, dû à Pierre Lehmann. Rappel indispensable d'une des contingences majeures de la construction de centrales nucléaires.

On distingue, «grosso modo», six catégories de déchets radioactifs. Dans l'ordre de production au long du cycle du combustible, ce sont:

- a) les résidus miniers,
- b) les déchets faiblement radioactifs,
- c) les déchets contenant des transuraniens,
- d) les éléments combustibles irradiés,
- e) les déchets hautement radioactifs,

f) les restes radioactifs d'installations nucléaires hors d'usage.

Examinons-les dans l'ordre!

EN PRIME, DES TONNES D'ACIDES

1.— **Les résidus miniers.** C'est ce qui reste après qu'on a extrait l'uranium du minerai — remarque en passant: cette extraction exige des tonnes d'acides très puissants dont il faut aussi se débarrasser après usage!

Les résidus miniers ne sont pas très radioactifs, mais leurs volumes sont gigantesques. En 1980, on estimait le volume de ces déchets à plus de 80 millions de mètres cubes uniquement aux Etats-Unis. Et ce tas augmente de plus de 4 millions de mètres cubes par an...

Les déchets miniers contiennent non seulement des isotopes radioactifs mais encore des substances chimiques toxiques. Ces produits indésirables ont déjà contaminé bien des rivières, en particulier le Colorado; ils ont aussi été dispersés par le vent et on leur doit certainement bon nombre de cancers et de maladies diverses.

En 1978, le président Carter a décidé que tous les dépôts de résidus miniers déjà remplis devraient être mis en ordre et rendus «sûrs». Beau programme qui coûtera cher au contribuable américain (quelque 500 millions de dollars, si tout va bien); il demandera au moins sept ans pour être exécuté, si tant est que cela soit possible; en effet, l'efficacité commande de transporter ces millions de tonnes de résidus sur les sites adéquats... et ces sites ne sont pas légion: là-bas, comme en Suisse, les citoyens ne veulent pas de ce chenit sur leur territoire!

A part ça, personne n'a l'air de savoir comment faire pour garantir à long terme que ces montagnes de déchets radioactifs ne finiront pas par empoisonner l'environnement.

22 milliards de dollars, c'est la somme qu'il faudra déboursier pour l'entretien, jusqu'en l'an 2000, de ces résidus-là. Et il ne s'agit, c'est le moment de le rappeler, que d'une des six catégories de déchets produits dans le cycle nucléaire.

Cette catégorie n'existe pas en Suisse, c'est entendu. Heureusement pour la CEDRA. Mais les pays producteurs d'uranium devront bien répercuter ces frais sur le prix du combustible nucléaire.

Et finalement, est-il possible de demeurer indifférents à ce problème, uniquement parce qu'il n'est pas d'actualité immédiate chez nous?

DES MILLIONS DE BRICOLES

2.— **Les déchets dits faiblement radioactifs.** Terme vague pour désigner un ensemble de bricoles allant de gants contaminés à des boues chargées d'isotopes radioactifs. Aux Etats-Unis, il y en avait pour environ 2 millions de mètres cubes en 1980, sans compter ce qui a été déversé dans l'océan et dont on ignore les quantités exactes.

Ces déchets-là sont produits à raison de 200 000 m³ par an. Les déchets jetés dans l'océan étaient enfermés dans des tonneaux; une partie de ceux-ci se sont déjà ouverts, comme l'ont montré des photographies sous-marines. Les dépôts de déchets sur terre ont donné lieu à des fuites de radioactivité, en particulier à Oak Ridge et à West Valley, causées par un lessivage dû à l'eau d'infiltration.

A Hanford, on a toléré des dépôts à ciel ouvert. Des animaux viennent farfouiller là-dedans et deviennent eux-mêmes radioactifs; dans un certain périmètre, leurs déjections radioactives et leurs cadavres doivent être ramassés par des équipes spécialisées...

Les dépôts en activité se remplissent. Il faudra en trouver d'autres. Mais où? Pendant ce temps, les

charges inhérentes à l'entreposage s'alourdissent inexorablement. Elles ont triplé depuis 1971.

ON STOCKE, AU CAS OÙ...

3.— **Les déchets contenant une quantité «suffisante» (plus de dix nanocuries par gramme) de «transuraniens».** Le bombardement de l'uranium par des neutrons dans les réacteurs nucléaires produit des éléments plus lourds que l'uranium, appelés transuraniens. Le plutonium est de ceux-là. Comme les transuraniens peuvent éventuellement servir à quelque chose (le plutonium, par exemple, est utilisable pour des bombes, pour alimenter des réacteurs), on stocke ces déchets depuis 1970 dans des dépôts spéciaux d'où ils pourront être retirés en cas de besoin.

Avant 1970, l'essentiel de ces déchets était confondu avec les déchets faiblement radioactifs. Souvent spécialiste varie...

Le volume des déchets transuraniens effectivement reconnus comme tels augmente d'environ 8000 m³ par an. Un de leurs inconvénients majeurs est qu'ils contiennent des quantités non négligeables de plutonium, une des substances les plus dangereuses créées par l'homme et qu'il faut à tout prix empêcher de se répandre dans l'environnement. Bien sûr, fuites il y a eu! Autre petit pépin: si la concentration en plutonium dans ces déchets est suffisante, une réaction en chaîne peut se produire. On désigne communément ce phénomène d'un doux euphémisme: «excursion». Officiellement, on insiste lourdement sur le fait qu'une «excursion» ne peut pas dégager une énergie importante. Peut-être. Il n'en reste pas moins qu'une «excursion» peut provoquer un dégagement énorme de radioactivité. Selon Shapiro, au moins douze de ces «excursions» se sont produites accidentellement à ce jour aux Etats-Unis.

A SUIVRE

LA NOSTALGIE EST CE QU'ELLE EST

Zurich: fini le flip, retour au fric

Zurich, c'est fini? L'agglomération où vit un Suisse sur neuf ne sera plus — en prime — la Californie de ce pays, d'où viennent les idées nouvelles et les solutions alternatives; ce sera (de nouveau) seulement la métropole helvétique des affaires.

Derrière la forte odeur d'argent et de luxe à l'oxyde de carbone, on ne sentira plus le parfum de la dif-férence, qui rendait l'air zurichois à peu près respirable. Partout désormais: le fric et la came, avec le sexe commercialisé, à titre de contribution à la balance des revenus thaïlandaise ou philippine.

Vision schématique? Si au moins! Si au moins le crocus n'avait pas battu l'œillet, si la majorité n'avait pas basculé du côté du radicalisme le plus dur et de l'UDC la moins centraliste. Si au moins les bulldozers n'avaient pas tiré en bas — en moins d'un jour de travail — ce fameux centre-refuge-repaire d'autonomie, dont la Municipalité avait semble-t-il de longue date décidé la destruction sans oser passer à l'acte. Si au moins le parti socialiste et le mouvement syndical formaient encore le vaste rassemblement de la gauche majoritaire et crédible qu'ils ne sont aujourd'hui plus du tout aux yeux des citoyens. Si au moins Zurich pouvait rester un peu notre Californie.

PLUS DE LABORATOIRE

Mais non, faut pas rêver. Zurich ne veut plus servir de «Think-tank», de «Denkanstoss», de laboratoire social pour toute la Suisse. Les autres n'ont qu'à penser aussi un peu, et à chercher eux-mêmes des solutions différentes — si tout cela est bien nécessaire à la prospérité générale. Même type de ras-le-bol que celui des USA, le jour où ils en ont

eu assez de financer tout le commerce international avec leur dollar valant or.

Zurich ne veut plus porter le poids ni la responsabilité de l'expérimentation idéologique en Suisse. Que les penseurs de toutes les gauches se le tiennent pour dit!

Les essais d'autogestion, les nouvelles coopératives, les entreprises alternatives, les foyers féministes, les nouveaux groupes artistiques, etc., faudra désormais les chercher ailleurs qu'à Zurich. Sans doute en Argovie, envers et contre toutes les sociétés patriotiques et électriques, et dans les montagnes du centre suisse, des Grisons, du Jura bâlois-soleurois, du Tessin peut-être. Qui sait même si le grand canton de Berne ne va pas révéler des trésors d'initiatives, dans le secteur «bio» en tout cas? Un immense boulot pour les monteurs de «réseaux» de coordination et de financement, et pour les archivistes de Theo Pinkus, qui vont fidèlement collecter les publications épisodiques de tout ce monde décentralisé, auparavant massé à Zurich à l'abri d'une majorité pas trop fermée.

A Zurich, on va bien sûr continuer de penser, mais pas à n'importe quoi, mais avec un constant souci d'aboutir. Comme on pense dans les conseils

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Curiosités scientifiques

Moi, je suis bien content!

J'avais été très affecté, je l'avoue, par les derniers exploits de cet horrible Ziegler, salissant les banques suisses, et le secret bancaire, et notre pays tout entier, et le Parti socialiste dont il est membre. Heureusement, il n'y a pas que des affreux au Parti socialiste. Madame Hersch, par exemple... Qui vient de faire paraître un opuscule où elle combat vigoureusement les thèses néfastes de la «Commission Segond», chargée de présenter un rapport sur la jeunesse, lequel témoigne d'un laxisme conster-

d'administration, les bureaux des managers, les agences de publicité, les salles des corporations, les sociétés d'officiers, les stamms des partis bourgeois, les secrétariats des organisations économiques. L'efficacité avant tout, et tant pis pour l'envol. Le pâle Thomas Wagner est au pouvoir, la droite est confortablement majoritaire en ville de Zurich et dans les communes du canton. Rompez. Rideau.

PS. A Lausanne, toutes proportions gardées, c'est à-dire la Californie et la majorité perdue en moins, c'est la même chose. Anne-Catherine Ménétrety¹ offre l'oraison du mouvement des jeunes. Episode équivoque mais somme toute positif, sinon bien-faisant. Salut Lôzane et bonjour tristesse. Paul-René Martin, syndic (radical) par la volonté exprimée de onze et demi pour cent du corps électoral, donne le ton, plus attentif au moindre battement de cil libéral qu'aux mouvements d'humeur de la gauche: pas de vagues, surtout pas de vagues.

¹ «La Vie... vite — Lausanne bouge 1980-1981: une chronique». Anne-Catherine Ménétrety et le «Collectif de défense». Editions d'En Bas, 1982.

nant. Mais Dieu sait reconnaître les siens: la droite et l'extrême-droite aussi: tout aussitôt l'*Atout* a consacré quelque argent à faire connaître le factum de M^{me} Hersch par le moyen d'annonces payantes dans nos principaux quotidiens.

Autre chose: ce subside si justement refusé à Ziegler pour des recherches manquant évidemment de tout sérieux scientifique... Le même *Fonds national suisse de la recherche scientifique*, qui s'était vu chicaner par le Conseil national à propos du subside accordé au projet Ziegler, vient de financer une recherche entreprise par l'Université de Lausanne (Faculté des sciences sociales et politiques, Institut de psychologie appliquée) sur «La genèse du choix professionnel chez les futurs bacheliers». Deux questionnaires, 317 questions, soumises aux

futur(e)s bachelier(e)s. Temps accordé: 70 minutes environ — 14 secondes en moyenne par question.

Premier questionnaire («personnel»):

Question numéro 11: «J'aime parler de choses relatives à la sexualité.» («D'accord», «Pas d'accord», «Peu d'accord», «Plutôt d'accord» — Cochez la réponse correcte.)

Question numéro 77: «J'apprécie les discussions relatives à la sexualité.»

Question numéro 88: «Je prends plaisir à la lecture d'histoires ou de récits suggestifs sur le plan sexuel.»

Etc., etc. Toutes questions (il y en a dix) permettant du moins de cerner les obsessions des auteurs du questionnaire, ce qui est précieux. Et scientifique!

D'autres questions encore:

Numéro 21: «Il m'arrive d'observer mes mains qui tremblent.»

Numéro 29: «J'apprécie les gens qui écoutent ce que je dis.» Question subtile, qui permettra de repérer ceux qui apprécient plutôt les gens *qui n'écoutent pas* ce qu'ils disent.

Le tout d'après le questionnaire de Howarth et Browne de 1979.

Deuxième questionnaire, relatif aux loisirs.

Aimez-vous?

Question 4: «Effectuer des travaux d'entretien sur un bateau.»

Question 5: «Collectionner des photos d'acteurs, d'actrices.»

Question 6: «Lire des informations économiques dans les journaux.»

Question 106: «Tisser, faire du batik, du macramé.»

Question 107: «Etudier les communications par satellites.»

L'en faut pour tous les goûts. Ah! que j'aime ce savant désordre!

Concentrez-vous, mais «travaillez rapidement, sans vous arrêter trop longtemps sur une question.»

Que voilà une recherche présentant toutes les garanties de sérieux scientifique!

J. C.

OBJECTIF SUBJECTIF

Helena Mach



Printemps

HISTOIRE

Sonderbund: un verrou a sauté

Depuis le Sonderbund, et malgré une courte période de domination radicale au milieu du XIX^e siècle dans quelques cantons de cette ligue séparée, le catholicisme politique dominait les sept cantons unis en 1845. Pour mémoire: Lucerne, Uri, Schwytz, Nidwald, Obwald, Zoug, Valais et Fribourg. Fait majeur: depuis peu et, semble-t-il définitivement, Fribourg a choisi une voie politique différente de celle de ses anciens alliés. Petit pointage, pour mémoire.

En Suisse centrale et en Valais, le parti démocrate-chrétien règne encore en maître, tandis qu'une représentation équitable des partis partage le pouvoir à Fribourg. C'est ainsi que partout, sauf à Fribourg, les

démocrates-chrétiens sont majoritaires au Conseil d'Etat, au Grand Conseil, dans les deux députations aux Chambres fédérales, en tenant compte de quelques cas particuliers à Uri, à Lucerne et à Zoug.

Dans tous ces cantons de l'ancien Sonderbund, sauf à Fribourg, le parti radical est le deuxième parti du canton et le parti socialiste est assez faible. Il y a partout des petits partis affirmant la nécessité d'un pluralisme élargi, mais ils n'ont un certain poids qu'à Fribourg avec douze députés chrétiens sociaux et neuf de l'Union démocratique du centre. Partout enfin il ne semble pas y avoir de chute de la majorité démo-chrétienne, semblable à celle de Fribourg, à prévoir dans un avenir rapproché... S'il y a évolution et ouverture, elles ne se marqueront pas d'abord dans les structures politiques classiques.

Fribourg a quitté le Sonderbund, mais le bloc des six autres cantons continue de peser de tout son poids sur l'évolution politique de la Suisse.

FINANCES FÉDÉRALES

Les atouts de la droite

Depuis maintenant cinq ans, la Société suisse pour la recherche sociale appliquée et le Centre de recherche de politique suisse de l'Université de Berne interrogent un échantillon de mille citoyen(ne)s après chaque votation fédérale. Une information qui rend plus transparent l'exercice des droits démocratiques et qui complète utilement les interprétations hâtives du dimanche soir.

29 novembre 1981. Prorogation du régime financier. De l'histoire ancienne, direz-vous. Plutôt une étape dans l'histoire mouvementée de la fiscalité fédérale. A ce titre, les résultats de l'enquête effectuée en décembre n'ont rien perdu de leur actualité

pour ceux qui veulent comprendre et agir sur cette histoire.

Au sujet des motifs avancés par les opposants au nouveau régime financier (31% des votants), c'est le refus de nouveaux impôts et l'exigence d'économies qui dominent largement (46%). Un résultat qui montre bien la situation difficile de la gauche lorsqu'elle veut s'opposer à un projet fiscal: elle ne peut bâtir son succès qu'avec l'appui majoritaire des forces conservatrices! Le projet suivant ne peut être donc que plus étriqué... Victoire temporaire, en définitive, qui fait le jeu de ses adversaires les plus acharnés.

FAIRE PAYER LA ROUTE

Pourtant, la situation financière de la Confédération n'est pas sans issue. Une large majorité des

personnes interrogées est favorable à une augmentation des impôts: un «oui» massif aux diverses taxes sur le trafic routier (73%), un large soutien à l'imposition accrue des banques (69%), des sociétés coopératives (66%), des sociétés industrielles et commerciales (66%) et des assurances (63%). En revanche, c'est un «non» catégorique à une aggravation de l'impôt fédéral direct pour les personnes physiques.

CLIVAGE LINGUISTIQUE

Dans l'ordre, les contribuables choisissent d'abord l'impôt sur les poids lourds, puis la vignette autoroutière, le péage sur les tunnels, l'impôt sur les avoirs fiduciaires et le maintien de la surtaxe sur les carburants. Les trois premiers types de ressources sont populaires, les deux derniers, beaucoup moins; l'impôt sur les avoirs fiduciaires, s'il a la faveur des Romands, ne trouve pas grâce aux yeux des Alémaniques — serait-ce que nos compatriotes d'outre-Sarine, plus réalistes, préfèrent les impôts qui rapportent gros? Toujours est-il, on le note en passant, que les Romands continuent de ne pas voir d'un bon œil qu'on touche au trafic routier. Cet antagonisme qui recoupe les frontières linguistiques ne facilitera pas la mise sur pied de nouveaux impôts routiers, d'autant moins que le Parlement ne semble guère enclin à agir rapidement dans ce domaine.

En guise de consolation, on peut encore noter

— que les CFF ont la cote: 78% des citoyens admettent le déficit de la régie fédérale et refusent la suppression des lignes secondaires et 62% préconisent une imposition massive des poids lourds pour rétablir la concurrence;

— que les fonctionnaires ne sont pas les têtes à claque de la politique d'austérité: 64% préconisent une adaptation partielle au renchérissement pour les classes de salaire supérieures.